

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique.

Absents excusés : Jean DONNARS

Secrétaire de séance : Marlène VILLENEUVE

Date de convocation : 09/12/2025

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil en date du 18 novembre 2025, l'ordre du jour est abordé.

Choix de rénovation de la salle des fêtes

Mme Alix, architecte de FIGURAL, maître d'œuvre des travaux de rénovation de la salle des fêtes, présente les matériaux et coloris envisagés. Ils tiennent compte de l'existant et permettent une cohérence globale entre la salle St Pierre et la salle des Tilleuls. Les conseillers valident :

- des teintes sobres naturelles pour le carrelage, les murs, les soubassements et les sanitaires,
- la mise en évidence de 3 zones (la scène, le bar et le hall d'entrée) par un ocre brun aux murs et un effet rouille en soubassement,
- un sol en vinyle imitation bois sur la scène et l'escalier qui y mène,
- un plafond spécifique pour améliorer l'acoustique au niveau de la scène et du bar,
- l'installation d'une signalétique d'accentuation pour indiquer certains espaces peu visibles.

M. le Maire annonce la fin de la dépose et démolition commencées depuis le 1^{er} décembre, la modification des réseaux dès cette semaine, et les travaux de menuiseries et plâtrerie à la rentrée de janvier.

Demande de subvention du Club Loisir et Détente

Le conseil municipal décide de verser une subvention au Club Loisir et Détente de Jarnosse d'un montant de 150 €.

Délibération n°2025/37 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Procédure de reprise des concessions

Y. François, membre de la Commission cimetièrè et conseiller délégué dans le cadre de la procédure de reprise de concessions, annonce la fin de la procédure au 25 décembre. À l'issue de cette procédure, 10 concessions ayant été réparées et entretenues ne seront pas reprises et 52 concessions en état d'abandon pourront être reprises par la Commune. Une délibération et un arrêté seront pris en ce sens en janvier. Le nettoyage progressif des concessions reprises sera à prévoir au budget chaque année.

Questions diverses :

M. le Maire informe que le commerce est en jugement d'ouverture de liquidation judiciaire. La procédure est en cours. Le commissaire de justice est informé qu'il s'agit de la dernière licence IV de Jarnosse. La Commune espère que le fonds de commerce trouvera un acheteur conscient de ce qu'est le commerce en milieu rural.

Une opération de nettoyage de la nature « J'aime la Loire propre » est organisée sur le Département le samedi 7 mars 2026. La Commune participera si une personne référente souhaite mener l'opération. Les conseillers décident de demander à l'école et au Sou des écoles s'ils souhaitent participer à cette opération.

M. le Maire informe que la subvention de 60 € votée le 16 septembre pour le Comité d'Entraide du Roannais n'a pas été versée, le justificatif attendu n'ayant pas été fourni.

Les exemplaires du bulletin municipal et du MAG de Charlieu Belmont Communauté sont remis aux conseillers pour distribution. Le conseil remercie la Commission bulletin, et tout particulièrement Y. François, pour l'élaboration du bulletin.

Les conseillers évoquent le stationnement gênant de certains véhicules Place du Commerce les jours de marché. Les propriétaires des véhicules seront contactés et les barrières seront à nouveau disposées dès la veille du marché.

En prévision des élections municipales les 15 et 22 mars 2026, l'organisation de la tenue du bureau de vote et le planning du tour de garde seront abordés à la prochaine réunion.

Les réunions de la commission Finances sont fixées aux lundis 19 janvier et 9 février à 20h30.

Les prochaines réunions du conseil sont fixées aux mardis 27 janvier et 3 mars à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante :

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Marlène VILLENEUVE

